

Téléconférence sur les résultats du T1 2022

Le 5 mai 2022



Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (y compris les produits, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende en actions ordinaires annualisé de BCE pour 2022, les plans de déploiement du réseau de BCE et les dépenses d'investissement prévues ainsi que les avantages qui devraient en découler, la capitalisation prévue de nos régimes de retraite, y compris la suspension partielle des cotisations prévue à compter du deuxième semestre de 2022, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *plan*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2021 de BCE daté du 3 mars 2022, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2022 de BCE daté du 4 mai 2022, et au communiqué de presse de BCE daté du 5 mai 2022 annonçant ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2022, documents tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à sedar.com) et fournis à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca.

Les déclarations prospectives qui figurent dans la présentation décrivent nos attentes en date du 5 mai 2022 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans la présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques

Performance financière

- Bon début d'exercice avec des produits en hausse de 2,5 % et un BAIIA ajusté⁽¹⁾ en hausse de 6,4 %, générant une augmentation de 36,0 % a/a du bénéfice net
- Produits totaux de BCE à ~103 % et BAIIA ajusté à ~108 % des niveaux pré-COVID du T1 2019

Accélération des dépenses d'investissement

- Progression selon les plans du déploiement du réseau de fibre par connexion directe pour couvrir env. 900 K nouveaux emplacements en 2022
- Couverture de la 5G à 75 %, pour une couverture à plus de 80 % de la population canadienne d'ici la fin de l'exercice
- Dépenses d'investissement d'environ ~ 5 milliards \$ prévues en 2022, qui commenceront à diminuer en 2023

Abonnés sans fil de grande valeur

- La meilleure performance financière du secteur sans fil de l'industrie⁽²⁾: croissance de 8,7 % des produits tirés des services; un BAIIA ajusté plus élevé de 9,3 %; augmentation de 5,1 % a/a du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles⁽³⁾
- Nombre total d'ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles de 34 230, en hausse de 4,0 % a/a
- Lancement des forfaits illimités Ultime 5G en février

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se référer à la section « Total des mesures sectorielles » de l'annexe du présent document pour plus d'informations sur cette mesure.

⁽²⁾ Selon les pairs du pays qui avait publié un rapport au 5 mai 2022.

⁽³⁾ Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles est calculé en divisant les produits d'exploitation des Services sans fil par la clientèle d'abonnés des services de téléphonie mobile moyenne pour la période déterminée et est exprimé en dollars par mois.

Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

Croissance des services à large bande et part des services résidentiels

- Première au Canada à offrir des vitesses Internet symétriques de 3 Gbit/s
- 38 284 ajouts nets totaux d'abonnés des services Internet et IPTV de détail, en hausse de 20,0 % a/a
- Acquisition d'EBOX pour accélérer les gains de parts de marché au Québec

Pierre angulaire de la croissance de la 5G pour l'IdO

- La fibre est la technologie Internet la plus rapide et le réseau mobile 5G de Bell est le plus récompensé au Canada⁽¹⁾
- Première société de télécommunications titulaires à déployer une gamme de solutions Google Distributed Cloud Edge et offrir les services 5G en périphérie propulsée par AWS
- 93 744 connexions nettes totales ajoutées à l'IdO, en hausse de 6,5 % a/a

Stratégie du numérique d'abord

- Produits tirés du contenu numérique⁽²⁾ en hausse de 84 %
- Hausse de 3,4 % a/a du nombre d'abonnés à Crave, dépassant les 3 millions
- Les produits de SAM TV⁽³⁾ six plus élevés a/a et plus encore
- Lancement de la plateforme d'information numérique Noovo.info
- Association de TSN avec FanDuel

⁽¹⁾ Visitez Bell.ca/Mobilite/Le_reseau et Bell.ca/Services_Internet pour plus d'information.

⁽²⁾ Les produits tirés du contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, y compris les sites Web, les applications mobiles, les applications de télé connectées et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité obtenue par l'intermédiaire des plateformes d'achat numérique de Bell et les produits tirés des abonnements aux services directs avec le consommateur et aux services de vidéo sur demande.

⁽³⁾ Les produits de SAM TV représentent les produits tirés de la plateforme d'optimisation de l'achat de publicités télévisées de Bell Média, qui donne aux clients la possibilité de planifier, d'activer et de mesurer des campagnes de marketing à l'aide des données internes de premier rang et de l'inventaire télé de Bell.

Faits saillants du premier trimestre et progrès sur les impératifs stratégiques (suite)

Promouvoir l'expérience client

- **Bell est en tête de ses pairs nationaux dans l'amélioration de la performance du CPRST pour la 7^e année de suite⁽¹⁾**
 - 36 % de réduction des plaintes de clients; part des plaintes totales en baisse de 13 %
- **Baisse des taux de désabonnement dans l'ensemble des services sans fil et sur fil résidentiels de détail**
- **Améliorations continues des applications et des outils libre-service en ligne**

Mieux pour tous

- **Élargissement du 6^e impératif stratégique pour inclure la durabilité**
- **Nouvelles cibles d'émission de GES, de réduction des déchets et de diversité, d'inclusion et d'équité**
- **Employeur parmi les plus favorables à la famille au Canada; parmi les meilleurs employeurs pour la diversité pour la 6^e année d'affilée**

Positionnement en vue de réaliser une croissance future tout en continuant de générer des résultats d'exploitation solides et constants

Faits saillants opérationnels du T1

Services sans fil de Bell

34 230

Ajouts nets d'abonnés des services postpayés
+4,0 % a/a

0,79 %

Taux de désabonnement des services postpayés
Amélioration de 10 pdb a/a

57,98 \$

RMU combiné
+5,1 % a/a

93 744

Ajouts nets d'abonnés des services d'IdO
+6,5 a/a

Services sur fil de Bell

26 024

Ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail
+22,7 % a/a
Ajouts nets de 38 049 au réseau FTTH

12 260

Ajouts nets d'abonnés des services IPTV
+14,6 % a/a
Pertes nettes d'abonnés du service télé par satellite de 20 261, à -4,1 % a/a

42 345

Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels
Amélioration de 17,1 % a/a

91 %

Foyers résidentiels des services Internet et télé IP sur le réseau FTTH

Bell Média

84 %

Croissance des produits tirés du contenu numérique

Réservations SAM TV **+45 % ACJ**

3 M+

Abonnés à Crave
+3,4 % a/a

Croissance des services directs aux consommateurs **+19 % a/a**

TSN et RDS

#1 des chaînes de télévision sportives

Le Super Bowl LVI devient l'émission la plus regardée au T1

Noovo

Auditoire aux heures de grande écoute en hausse de **13 % en hiver⁽¹⁾**

Lancement de Noovo.info

⁽¹⁾ Chez les adultes de 25 à 54 ans

Poursuite d'une exécution et d'une dynamique opérationnelle solides soutenues par le meilleur réseau à large bande, les investissements dans l'expérience client et la stratégie du numérique d'abord



Résultats financiers et d'exploitation

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T1 22	A/A
Produits des activités ordinaires	5 850	2,5 %
Tirés des services	5 177	4,2 %
Tirés des produits	673	(8,8 %)
BAIIA ajusté	2 584	6,4 %
Marge ⁽¹⁾	44,2 %	1,6 pt
Bénéfice net	934	36,0 %
BPA établi selon les normes	0,96	35,2 %
BPA ajusté⁽²⁾	0,89	14,1 %
Dépenses d'investissement	952	5,9 %
Intensité du capital ⁽³⁾	16,3 %	1,4 pt
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 716	(13,9 %)
Flux de trésorerie disponibles⁽²⁾	723	(23,1 %)

⁽¹⁾ La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

⁽²⁾ Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et les flux de trésorerie disponibles (FTD) sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se référer aux sections *Ratios non conformes aux PCGR* et *Gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces deux mesures.

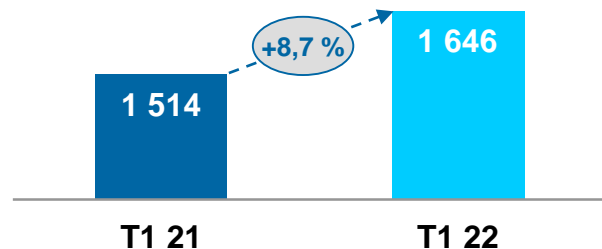
⁽³⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par le produit d'exploitation.

- Forte croissance de 4,2 % des produits des services, menée par les services sans fil, Internet résidentiel et médias
- Baisse des produits d'exploitation tirés des produits attribuable aux défis continus pour la chaîne d'approvisionnement mondiale
- Bénéfice net et BPA établi selon les normes en hausse de 36,0 % et 35,2 %, respectivement, grâce à la croissance de 6,4 % du BAIIA ajusté, à la hausse des autres produits et à la baisse des indemnités de départ, des coûts d'acquisition et autres
 - Le résultat du T1 22 comprend un ajustement rétroactif non récurrent des produits des abonnements chez Bell Média
- BPA ajusté de 0,89 \$, en hausse de 14,1 % a/a
- Baisse des dépenses d'investissement a/a en raison du calendrier des dépenses
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en baisse de 13,9 % en raison du calendrier des versements au titre du fonds de roulement et à la hausse des intérêts versés sur le solde de la dette
- FTD de 723 M\$ au T1, conforme au plan

L'exécution rigoureuse et ciblée a donné lieu à une solide performance financière au T1

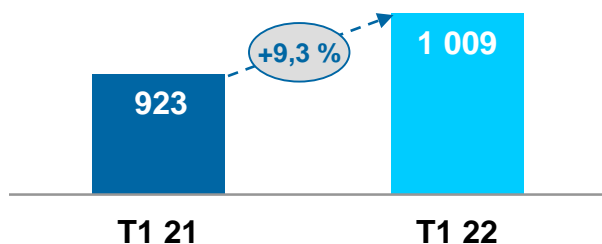
Résultats financiers du sans-fil

Produits tirés des services (en millions \$)



- Hausse des produits tirés des services de 8,7 % a/a – meilleur trimestre de croissance interne depuis 11 ans
- Produits d'exploitation tirés des produits en baisse de 3,8 %, reflétant la baisse des volumes de transactions a/a en raison des cycles de vie plus longs des combinés et des activations continuellement élevées d'appareils d'occasion

BAIIA ajusté (en millions \$)

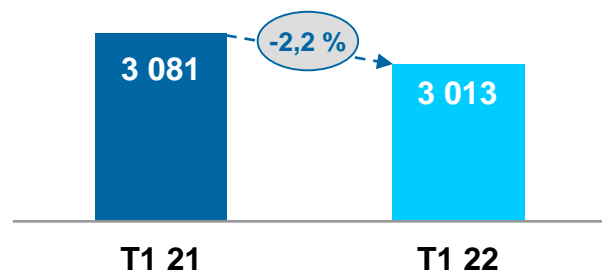


- Forte croissance du BAIIA ajusté de 9,3 % générant une hausse de 1,7 point à 45,7 % de la marge

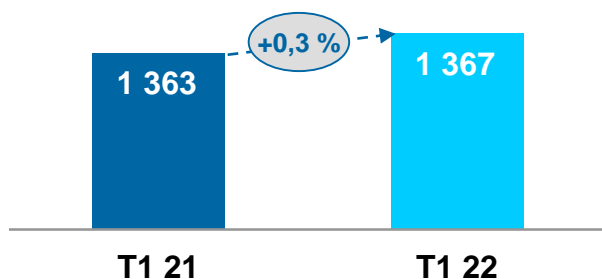
Accélération de la croissance des produits tirés des services et du BAIIA ajusté au T1 grâce à la concentration sur les abonnés à plus forte valeur ajoutée, la reprise des services d'itinérance et le contrôle rigoureux des coûts

Résultats financiers du sur-fil

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



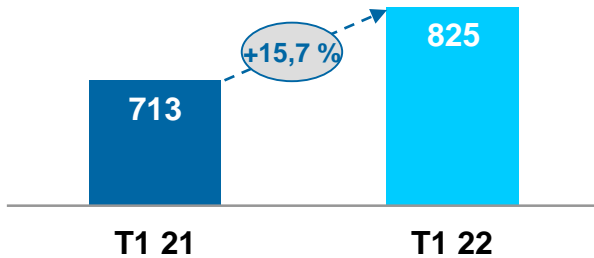
- Total des produits en baisse de 2,2 % a/a, principalement en raison de la diminution de 28,6 % des produits d'exploitation tirés des produits
- Croissance des produits tirés des services résidentiels sur fil stimulée par l'augmentation d'environ 8% a/a des produits tirés des services Internet
- Produits des services sur fil d'affaires en baisse a/a
 - Pénuries mondiales de la chaîne d'approvisionnement ayant un impact sur la disponibilité des équipements de données et les ventes de solutions de services d'affaires⁽¹⁾
 - Comparaison a/a difficile, étant donné les importantes ventes de produits au secteur public au T1 2021
 - Vente de Createch le 1^{er} mars 2022
- Croissance du BAlIA ajusté de 0,3% avec une hausse a/a de 1,2 point de la marge à 45,4%

Vigueur soutenue des services résidentiels et efficacité sur le plan des coûts d'exploitation compensant l'incidence financière des pressions à court terme sur les services d'affaires sur fil

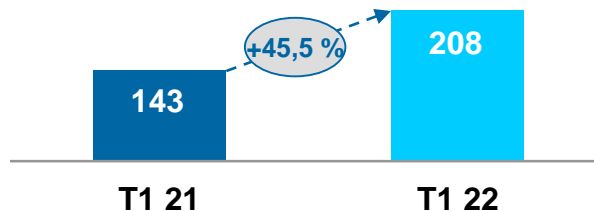
⁽¹⁾ Les produits tirés des solutions de services d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des solutions voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils et les services d'intégration et de gestion ressources.

Résultats financiers du secteur Bell Média

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Hausse des produits d'exploitation a/a pour toutes les plateformes médias**
 - Produits tirés de la publicité télé en hausse de 7 % a/a et excédant de 11% les niveaux pré-COVID du T1 19
- **Produits tirés de la publicité en hausse de 8,5 % a/a**
 - Demande accrue des annonceurs télé stimulée par les horaires sportifs et de programmation télé plus complets
 - Poursuite de la reprise des produits tirés de la radio et de la publicité extérieure post-COVID, mais plus lentement que prévu en raison de la perturbation causée par Omicron
- **Produits tirés des abonnements en hausse de 22,1 % a/a**
 - Compte tenu d'un ajustement rétroactif unique des produits
- **BAlIA ajusté en hausse de 45,5 %, générant une augmentation de la marge de 5,1 points à 25,2 %**

Résultats financiers de Bell Média les meilleurs du secteur

Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles⁽¹⁾

2,8 G\$

incl. 104 M\$ en trésorerie

*Au 31 mars 2022

Ratio de levier financier net⁽¹⁾

3,2x

*Au 31 mars 2022

Ratio de solvabilité⁽²⁾

~113%

*Total des principaux régimes PD de BCE au 31 mars 2022

- **Liquidités disponibles⁽¹⁾ totales de 2,8 milliards \$ à la fin du T1**
 - Appel public à l'épargne de 750 millions \$ US en février
 - Coût annuel moyen pondéré après impôts de la dette d'environ 2,8 %, avec une durée moyenne jusqu'à l'échéance de ~14 ans
 - Prochaine échéance de la dette en septembre 2023
- **Mesures de la dette de première qualité**
 - Ratio de levier financier net stable à 3,2x
- **Capitalisation des régimes de retraite en 2022 en baisse a/a**
 - Ratio de solvabilité pour tous les principaux régimes de retraite de BCE supérieur à 105 %
 - Congé partiel de cotisation à partir de la deuxième moitié de 2022

⁽¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Gestion du capital* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

La solide situation financière et le bilan financier favorisent la réalisation des priorités stratégiques et la croissance du dividende en 2022

Objectifs financiers pour 2022

BCE	2021	2022P
Croissance des produits des activités ordinaires	2,5 %	1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	3,0 %	2 % à 5 %
Intensité du capital	20,6 %	21 %
Croissance du BPA ajusté	5,6 %	2 % à 7 %
Croissance des flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾	(10,5 %)	2 % à 10 %
Dividende annuel sur actions ordinaires⁽²⁾	3,50 \$	3,68 \$

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2022 en entier, nous prévoyons que la croissance du BAIIA ajusté, la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la baisse des impôts en trésorerie donneront lieu à une hausse des flux de trésorerie disponibles.

⁽²⁾ Augmentation du dividende de 3,50 \$ à 3,68 \$ l'action à compter du dividende du T1 2022.

Reconfirmation de tous les objectifs de notre orientation financière pour 2022



Annexe

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et aux autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52 112 *Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières* prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe identifie et classe les mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une description de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans la présentation si la description de ces mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment explicite.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 9.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable que cette mesure puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Se reporter à la section 9.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section 9.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion du premier trimestre 2022 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également cette mesure pour évaluer le levier financier.